

Le recteur

à

L'attention des candidats individuels ou inscrits à un centre  
de formation à distance.

BTS Conception des Processus de Réalisation de Produits

Rennes, le 28 mars 2019

**N/Réf. : DEC/SG/HD**

**Objet : BTS - Conception des Processus de Réalisation de Produits - Session 2019**

**Rectorat**

Madame, Monsieur,

**Division  
des examens  
et concours  
DEC**

Vous vous êtes inscrit(e) au Brevet de Technicien Supérieur spécialité « Conception des Processus de Réalisation de Produits » session 2019.

Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier :

- ◆ le calendrier des épreuves : ce calendrier indique les dates de toutes les épreuves.

Votre convocation ne reprendra que les épreuves auxquelles vous êtes inscrit.

Je tiens à attirer l'attention des candidats inscrits plus particulièrement aux épreuves E1 « Culture générale et Expression », E2 « Langue vivante étrangère », aux épreuves professionnelles E5 « Etude Technique Projet Industriel de conception et d'initialisation de processus » et E6 (Réponse à une affaire – Gestion de réalisation)

Dossier suivi par  
Hélène DIOT

Téléphone  
02 23 06 79 21

Télécopie  
02 23 06 79 85

Mél.  
Ce.dec2@ac-rennes.fr

92, rue d'Antrain  
CS 24209  
35042 Rennes Cedex

Site internet  
www.ac-rennes.fr

### **1/ Information générale :**

Les candidats devront utiliser un stylo à encre de couleur foncée noire.

### **2/ Informations à destination des candidats inscrits à l'épreuve E1 « Culture générale et expression » :**

Pour les candidats inscrits à l'épreuve de Culture générale, vous trouverez au Bulletin Officiel n°10 du 8 mars 2018, que je vous invite aussi à consulter sur le site du ministère de l'Education Nationale ([https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=126546](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=126546)),

les deux thèmes retenus pour l'année scolaire 2018-2019

- Corps naturel, corps artificiel
- Seuls avec tous

### **3/ Informations à destination des candidats inscrits à l'épreuve E2-« Langue vivante étrangère : anglais »**

Les épreuves obligatoires de langue vivante étrangère se déroulent conformément aux dispositions de l'arrêté du 16 février 2016 portant définition et fixant les conditions de délivrance du BTS CPI.

Pour les candidats qui ne présentent pas cette épreuve dans le cadre du Contrôle en Cours de Formation (CCF), l'épreuve ponctuelle consiste en :

- une première partie « Compréhension de l'oral » d'une durée de 30 minutes sans préparation avec une restitution écrite ou orale en français.
- une deuxième partie « Expression orale en continu et en interaction » d'une durée de 15 minutes. Cette partie prend appui sur trois documents en langue anglaise, d'une page chacun, fournis par le candidat. Ces documents doivent illustrer le thème du stage ou de l'activité professionnelle.

L'organisation de ces épreuves est de la responsabilité de chaque académie d'inscription des candidats.

Dans l'Académie de Rennes, les épreuves se dérouleront les 29 et 30 avril 2019, selon les centres d'examen. Un courrier d'information a été transmis aux candidats concernés fin décembre 2018.

Dans les autres académies, les épreuves se dérouleront selon les informations transmises par les académies d'inscription des candidats.

#### 4/ Informations à destination des candidats inscrits à l'épreuve professionnelle E5

##### - E5 – Projet Industriel de conception et d'initialisation de Processus

Le support de l'épreuve est un projet technique réel de conception et d'initialisation d'un processus de production d'une durée de 120h, auquel contribue le candidat, et un dossier numérique de présentation qu'il réalise.

Le candidat individuel doit retirer son dossier sujet le lundi 1<sup>er</sup> avril au lycée Joliot Curie à Rennes.

#### 5/ Informations à destination des candidats inscrits aux épreuves professionnelles E6

##### - E6-1 : Projet collaboratif d'optimisation d'un produit et d'un processus - pratique

###### **Pour les candidats inscrits à l'épreuve E6-A ponctuelle**

Le support de la sous-épreuve est un dossier numérique de projet collaboratif proposé par chaque académie. Le dossier fourni au candidat comporte des fichiers informatiques dont le format est imposé par l'académie.

Le support de l'épreuve sera remis aux candidats le jour de l'épreuve.

Les candidats auront la possibilité de prendre connaissance du matériel disponible dans le centre avant le déroulement de l'épreuve. (Se présenter au **lycée Joliot Curie à Rennes, le lundi 27 mai 2019 de 9h à 12h00**).

##### - E6-2 : Gestion et suivi de réalisation en entreprise

Pour les candidats non scolarisés en 2018-2019 et les candidats inscrits en centre de formation à distance.

**Cette épreuve a pour support un rapport numérique d'activités en milieu professionnel conduites par le candidat, dans une entreprise de la filière.**

Le candidat rédige, à titre individuel, un rapport numérique d'une trentaine de pages, hors annexes, et visé par l'entreprise.

Le dossier numérique (rapport de stage et attestation de stage signée) doit être remis au lycée Joliot-Curie à Rennes à l'adresse [denis.fournier@ac-rennes.fr](mailto:denis.fournier@ac-rennes.fr).

##### Extrait de l'arrêté du 12 juillet 2008 relatif au contrôle de conformité des dossiers

« La constatation de non-conformité du dossier entraîne l'attribution de la mention « non valide » à l'épreuve correspondante. Le candidat, même présent à la date de l'épreuve, ne peut être interrogé. En conséquence, le diplôme ne peut lui être délivré.

La non-conformité du dossier peut être prononcée dès lors qu'une des situations est constatée :

- Absence de dépôt du dossier ;
- Dépôt du dossier au-delà de la date fixée par la circulaire d'organisation de l'examen ou de l'autorité organisatrice,
- Durée de stage inférieure à celle requise par la réglementation de l'examen,
- Attestation de stage non visée ou non signée par les personnes habilitées à cet effet.

Voici quelques informations générales sur la rédaction de ces dossiers :

1. Ils doivent comprendre le nom et le prénom du candidat et la spécialité du BTS, **mais sans référence à un centre de formation.**
2. Il appartient à chaque candidat d'apporter un dossier le jour de l'épreuve pour son usage personnel. Il pourra également, si le référentiel l'autorise, se munir de tous documents, matériels, supports susceptibles de l'aider dans sa communication orale.
3. Les candidats qui se présentent en candidats individuels n'ont pas à faire valider leur dossier par un centre de formation puisqu'ils ne sont pas en formation pour l'année 2018-2019. S'ils le jugent nécessaire, les candidats redoublants doivent procéder à l'actualisation éventuelle de leur dossier. Votre décision sera éclairée au vu des éléments de note et du regard porté par le jury sur les fiches d'aide à l'évaluation.

Enfin, je tiens à vous préciser que votre convocation vous sera adressée par mes soins début avril 2019 à votre adresse personnelle. Je vous demanderai de bien vouloir contacter mes services si vous ne l'avez pas encore reçue début mai 2019.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Recteur et par délégation  
Le Directeur de Service Examens et concours  
Eric GELINEAU-ASSERAY

**Calendrier des épreuves – session 2019**  
**BTS « CONCEPTION DES PROCESSUS DE REALISATION DE PRODUITS »**  
**Option B : Production Sérielle**

EPREUVES	DATES	HORAIRES
<b>EPREUVES ECRITES</b>		
E31 – Mathématiques (candidats non soumis au CCF)	lundi 13 mai 2019	14h00 à 16h00 (1)
E1 – Culture générale et Expression	mardi 14 mai 2019	14h00 à 18h00 (1)
E4 – Conception Préliminaire	mercredi 15 mai 2019	10h30 à 16h30 (1)
<b>EPREUVES ORALES et PRATIQUES</b>		
E2 – Langue Vivante U2 (candidats non soumis au CCF)	du lundi 29 au mardi 30 avril 2019	
E 32 –Physique-Chimie (candidats non soumis au CCF)	vendredi 17 mai 2019	A partir de 9h30
E5 – Etude Technique Projet industriel de conception et d'initialisation de processus	Du mardi 11 juin 2019 au jeudi 13 juin 2019	à partir de 9h00 Selon planning des centres d'examens
E6 – Réponse à une affaire –Gestion de réalisation  U61 – Projet collaboratif d'optimisation d'un produit et d'un processus – pratique  U62 – Gestion et suivi de réalisation en entreprise - oral	Lundi 27 mai 2019  pas de candidat session 2019	de 14h à 18h00
EF1 – Langue Vivante 2 UF1	A déterminer	

(1) 2 h de mise en loge (aucune sortie des salles d'examen n'est autorisée avant la fin de la 2<sup>ème</sup> heure de composition)

- **Date de retrait du dossier de l'épreuve E5 : le lundi 1<sup>er</sup> avril 2019**
- **Date de dépôt des rapports numériques d'activités de l'épreuve E62 : pas de candidat session 2019.**
- **Publication des résultats sur internet : le mercredi 3 juillet 2019 à partir de 16h00.**

► site sur lequel tous les centres de formation pourront consulter les résultats de leurs candidats pour les spécialités de BTS gérées par l'Académie de Rennes : <http://publinet.ac-rennes.fr/publinet/Etablissement> (le mot de passe par défaut est le code RNE de l'établissement)

► site sur lequel les candidats pourront consulter leur résultat personnel : <http://publires.ac-rennes.fr>